

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 13 décembre 2021 à 18h00 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, BROUDICHOX Serge, VEYSSIERE Fabienne, BORDAS Christian, BORDELAIS Gérald, HUCHET Pierrette, POUURET Annie, REYGADE Aline, TRANQUARD Jérôme, JOCELYN Nathalie, AUDOUIN Anne

Procurations : BOUTIN Jean-François à TRANQUARD Jérôme- DUMON Alain à RAICHINI Patricia

Absent-Excusé : MARTIN Frédéric

Secrétaire de séance : Aline REYGADE a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 8 Novembre 2021.

DELIBERATION CONVENTION RELATIVE AU TERRITOIRE EDUCATIF DE LUSSAC

Vu l'exposé de Madame le Maire concernant la présente convention fixant les orientations stratégiques et le plan d'action du territoire éducatif rural de « Lussac » ainsi que ses modalités d'organisation, de financement et d'évaluation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Autorise Madame le Maire à conclure la convention correspondante.

DELIBERATION NOM TERRAIN DE PETANQUE

Après avoir pris les renseignements auprès de la Sous-Préfecture afin de nommer le terrain de pétanque Jean-Paul HUOT, le Conseil Municipal est favorable après accords écrits de sa compagne et de ses enfants.

A réfléchir à l'inscription sur la plaque.

INFORMATIONS DIVERSES

VOIRIE : Suite à la fermeture du pont de Petit Palais un plan de circulation a été distribué aux conseillers.

Des arrêtés vont être pris et la signalisation sera installée par le Centre Routier du Libournais.

Monsieur Jérôme TRANQUARD soulève le problème du passage du rallye au mois de mai 2022.

Madame le maire va contacter le président Monsieur COURJEAU afin de modifier le circuit.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Concernant le raccordement à l'assainissement collectif, l'Entreprise ATPJ de Porchères a été retenue. Les travaux seront exécutés au premier semestre 2022.

DISTRIBUTION COLIS : Les conseillers municipaux vont distribuer les colis de Noël aux personnes de plus 75 ans.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Rappel le recensement aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022 par 2 agents recenseurs Monsieur EISELE Daniel et Madame SOLANS Sylvie.

VŒUX 2022 : Vu la crise sanitaire, les vœux de la commune seront annulés.

ECOLES : Une délégation de 3 élèves en classe de CM2 ont rencontré Madame le Maire afin de proposer des projets :

Création d'un potager, agrandir la structure, installation d'une table de ping-pong, baby-foot, réparer les paniers de basket et le buts de football, faire des couloirs de courses, mettre un parking à vélos dans la cour.

Les conseillers vont réfléchir sur les possibilités et les faisabilités.

POTEAUX ELECTRIQUES : Madame le Maire a contacté ENEDIS plusieurs fois concernant la dangerosité des poteaux à « La Pinsonne ».

QUESTIONS DIVERSES

Madame VEYSSIERE Fabienne signale qu'il n'y a plus de prêtre dans la paroisse.

Madame REYGADE Aline signale que la Route de Cornemps vers Saint Sauveur est très impacté par la fermeture du "Pont de Petit Palais, nids de poules importants.

Les agents techniques font les réparations.

Madame HUCHET Pierrette demande que soit installé dans la salle des fêtes un stop-porte, mettre des peintures à hauteur des chaises afin de ne pas abîmer le mur.

A voir avec les agents techniques pour faire ses petits travaux.

Monsieur BROUDICHOX Serge demande si la taxe GEMAPI sera prévue en 2022 pour être appliquée en 2023.

Madame le Maire va se renseigner auprès de la CDC.